

FAITS SAILLANTS DU 5 MAI 2020

Pour faire suite au point de presse donné aujourd'hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et par le premier ministre du Québec, François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Aujourd'hui marque le 75e anniversaire de la libération des Pays-Bas;
- Tous ceux qui œuvrent en alimentation travaillent plus fort que jamais pour remplir les tablettes de nos épiceries. Les travailleurs doivent aussi changer leurs façons de faire. En raison de la fermeture des restaurants et des hôtels, il y a aussi des surplus de certains produits;
- Le premier ministre a annoncé une aide de 252 millions de dollars pour l'industrie agroalimentaire, dont voici quelques détails :
 - 77 millions de dollars aux transformateurs pour protéger la sécurité de leurs travailleurs (équipements de protection, protocoles sanitaires, mesures de distanciation sociale, adaptation d'usines, etc.);
 - 125 millions de dollars à Agri-Relance qui est une initiative nationale pour aider les producteurs à s'adapter aux changements du marché. Les fermes élèvent plus d'animaux que ce que l'industrie peut transformer. Il coûte cher de garder les animaux en vie plus longtemps. Ces fonds vont donc aider les producteurs à s'adapter;
 - 50 millions de dollars pour un programme d'achat des excédents. Par exemple, il y a des surplus de pommes de terre, de lait et de beurre. Certains producteurs sont obligés de jeter leur production. Le programme permettra au gouvernement d'acheter ces surplus pour les redistribuer aux gens dans le besoin.
- Il y aura une augmentation de 200 millions de dollars de la ligne de crédit de la Commission canadienne du lait. Il s'agit d'un premier investissement et le premier ministre sait qu'il y aura probablement plus à faire. Il tenait néanmoins à envoyer de l'argent tout de suite en qualifiant les annonces de ce matin d'« initiales »;
- Questionné quant à l'aide aux producteurs de fruits et légumes, M. Trudeau a indiqué que le Canada a déjà accueilli 90 % des travailleurs étrangers qui sont normalement ici à cette période. Lors de la récolte, il y aura encore plus de besoins et un travail se fait avec l'industrie pour subvenir à ces besoins;
- La ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, sera en conférence de presse plus tard aujourd'hui pour répondre à des questions plus précises;
- En ce qui a trait aux coûts du panier d'épicerie au Canada qui est susceptible d'augmenter, le premier ministre a affirmé que le gouvernement est là depuis le début pour aider les Canadiens et il répondra toujours à leurs besoins;
- Questionné à savoir quand auront lieu des annonces pour l'aide aux transporteurs aériens, M. Trudeau a répété qu'il allait examiner les besoins de soutien sectoriel. Il donne en exemple les industries de l'énergie, du tourisme et de l'aviation;
- En ce qui concerne le bilan des décès au Canada qui dépasse les prévisions, le premier ministre indique que les modèles sont là pour guider les interventions. Ce ne sont pas des prédictions de ce qui va arriver. Il y a eu un aplatissement de la courbe, mais il y a encore « matière à inquiétude »;
- M. Trudeau a terminé son allocution en remerciant les personnes qui travaillent dans l'industrie de l'alimentation.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

Aujourd'hui, M. Legault était accompagné du D^r Arruda et de Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

État de situation

- 118 nouveaux décès (2 3 98 décès au total);
- 33 417 cas confirmés (794 de plus qu'hier);
- 1 821 personnes hospitalisées (49 de plus);
- 318 personnes aux soins intensifs (même chiffre qu'hier).

Manque de personnel en CHSLD

- Le manque de personnel à temps plein dans le système de santé est toujours présent. Nous en sommes à 11 200 personnes absentes, qui sont infectées, potentiellement infectées ou qui craignent de l'être. Cette situation met une pression énorme sur l'ensemble du réseau (CHSLD et hôpitaux). Aussi, bien qu'il reste des personnes présentes au travail, plusieurs n'y sont pas à temps plein. Il ne s'agit donc pas d'une situation idéale pour limiter le nombre de contacts avec les résidents et ainsi éviter la propagation du virus;
- Le premier ministre lance donc un nouvel appel aux employés qui ont terminé leur quarantaine et aux gens qui, sans nécessairement avoir de qualifications, peuvent venir aider à équilibrer l'ensemble du réseau. Un mandat a été donné au président du Conseil du trésor pour que soient développées de nouvelles primes afin de convaincre plus de personnes de venir travailler à temps plein. Il précise que l'ensemble « du dossier » est regardé, tant du côté public que privé.

Ouverture des commerces, des écoles et des services de garde

- Le premier ministre est revenu sur l'ouverture des commerces en région qui s'est bien passée. Plusieurs commerçants ingénieux et débrouillards ont mis diverses mesures en place notamment pour respecter le fameux 2 mètres et il s'en dit très content;
- En vue de l'ouverture des écoles et des services de garde en région, M. Legault fait appel à la souplesse. Il mentionne que cette réouverture pourra se faire sur plusieurs jours. Il aimerait que tous les Québécois se mettent en mode solution, plutôt que de chercher des problèmes;
- Questionné quant aux enseignants qui n'ont pas eu de places en garderie, il indique que cette semaine, les services de garde devraient avoir augmenté seulement pour le personnel enseignant. Avec les ouvertures en régions la semaine prochaine, on devrait pouvoir régler graduellement la majorité des cas d'enseignants qui n'ont pas pu trouver de places pour leurs enfants jusqu'à présent.

Assouplissement des règles visant les aînés

- En voulant protéger les aînés, nous leur avons enlevé beaucoup de mouvement et nous les avons coupés de leurs proches. Il fallait le faire, mais il est désormais temps d'assouplir ces règles pour leur redonner une vie plus normale et pour amoindrir une détresse psychologique qui est en train de s'installer. Toutefois, assouplissement ne veut pas dire relâchement : le mot d'ordre demeure la prudence;
- Annnonce concernant les proches aidants, par la Ministre Blais :
 - Modification au cadre qui permet aux proches aidants de s'occuper de leurs proches. À partir du **11 mai**, un « proche aidant significatif » pourra s'occuper de la personne qui lui est chère, sauf exception, que ce soit dans les CHSLD, ressources intermédiaires, résidences privées pour aînés ou ressources familiales. Ce sera la même chose pour les personnes et enfants handicapés;

- On change donc le paradigme : si un établissement veut refuser l'accès au proche aidant, il devra justifier cette exception auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les proches aidants devront respecter les protocoles de prévention des infections et faciliter la vie du personnel;
- Une des conséquences les plus tristes de la pandémie est les personnes qui partent sans voir leur famille une dernière fois et les proches qui ne peuvent pas faire leurs adieux à un être cher en fin de vie. Pour des raisons humanitaires et de dignité, le gouvernement annonce la levée de l'interdiction des visites dans les soins palliatifs des milieux de vie. Les visites seront donc permises dans les milieux de vie, peu importe le caractère imminent ou non de la fin de vie.
- Annnonce concernant le plan de sortie des aînés, par le D^r Arruda :
 - Les aînés pourront désormais sortir à l'extérieur sans supervision et pourront rencontrer leurs proches. Cette permission devra être graduelle, à l'image de toutes les mesures de déconfinement annoncées jusqu'à présent. Cette liberté plus grande présente des conditions. Par exemple, il ne doit pas y avoir de cas dans la résidence pour que la sortie soit autorisée. Le maintien de l'hygiène des mains à la sortie et au retour, le respect de la distanciation, le port d'un couvre-visage dans les lieux publics seront également, entre autres, exigés;
 - Le D^r Arruda annonce donc, effectif **dès aujourd'hui**, le retrait de l'exigence que les marches extérieures soient supervisées. La famille peut également dès aujourd'hui rencontrer un résident à l'extérieur en maintenant une distance de deux mètres en tout temps. Les gens pourront aussi faire des activités intérieures et extérieures, tant que le 2 mètres est respecté;
 - **À compter du 11 mai prochain**, des mesures spécifiques seront mises en place pour les aînés (70 ans et plus) afin qu'ils aient accès aux commerces essentiels. Des périodes spéciales leur seront réservées, plus de précisions à ce sujet seront à venir.
- Questionné quant à l'indicateur de reconfinement, le D^r Arruda a indiqué que cet indicateur sera en lien avec l'observation d'éclosions qui pourraient être rattachées aux mesures mises en place. Il précise également qu'actuellement, nous ne procédons pas à un déconfinement, mais bien à un assouplissement des mesures;
- La ministre Blais a quant à elle été questionnée sur ce qu'elle aurait souhaité changer avant la crise si elle en avait eu le temps. Elle a notamment parlé des raisons de son départ puis de son retour en politique. Les CHSLD ont toujours été qualifiés comme les enfants pauvres du ministère de la Santé et des Services sociaux et il est temps que la situation change.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.